



**LA MOBILISATION CONTINUE,  
LE PREAVIS DE GREVE AUSSI :  
POUR DES EFFECTIFS SUFFISANTS  
POUR UN HOPITAL DE QUALITE**

# LE 10 JUIN

## RDV à partir de 8h00

### DANS LE HALL DE CIMIEZ

**→ POUR EXIGER QUE LE DIRECTEUR GENERAL NOUS RECOIVE ET REPONDE POSITIVEMENT AUX REVENDICATIONS LEGITIMES DU PERSONNEL.**

**Suite au rassemblement gréviste du lundi 08, des représentants CGT ont rencontré M. Paquis, Président de la commission médicale d'établissement :**

- Il nous a indiqué qu'il estimait les revendications des personnels justifiées
- Il nous a indiqué avoir déjà interpellé La Direction notamment concernant « la règle » du 1 IDE pour 28 patients la nuit
- Il s'est engagé à intervenir auprès du Directeur général pour qu'il accepte de recevoir les personnels mobilisés
- Il s'est engagé à interpeller les médecins qui ont exprimé un soutien aux personnels pour une interpellation écrite commune

**A 16h nous avons rencontré Mme Amiel, Présidente adjointe du conseil de surveillance du CHU de Nice :**

- Nous avons tout d'abord dénoncé le manque de volonté d'entendre et de prendre en compte les problématiques et revendications des personnels
- Nous avons aussi dénoncé le refus de négocier le niveau d'assignations dans les services et le niveau d'assignation abusif
- Nous avons décrit les problématiques soulevées par les personnels mobilisés : **effectifs soignants insuffisants, suppression de certaines gardes médicales de nuit et aménagements des urgences psychiatriques**
- Mme Amiel nous a indiqué considérer les revendications justifiées et qu'elle interviendrait auprès du Directeur général pour qu'il nous reçoivent
- Nous l'avons interpellé également sur la question des indemnités de nuit que la Direction générale veut réduire pour les fonctionnaires et supprimer pour les agents contractuels. D'après les textes en vigueur, le conseil de surveillance peut décider d'une délibération pour maintenir ces indemnités (**prochain conseil de surveillance le 06 juillet...**)
- Nous l'avons averti qu'au delà des revendications concernant les **effectifs soignants qui sont aujourd'hui notoirement insuffisants et ont un impact évident sur la qualité et la sécurité des soins**, nous lui ferons parvenir nos positions sur l'ensemble des problématiques des différentes unités, des différents métiers qui font « tourner » l'hôpital ainsi que notre position vis à vis des mesures d'économies que la Direction veut prendre : **suppression ou réduction des primes de labo, suppression de certaines primes aux agents en formation professionnelle, attaque des indemnités de nuit, réduction importante des heures supplémentaires rémunérées, réduction des lignes d'astreinte médicale, économies sur la logistique...**

# **La mobilisation doit se poursuivre et s'amplifier**

Le préavis de grève couvre l'ensemble des personnels du CHU de Nice,  
n'hésitez pas à vous en servir.

## **CONCERNANT LES PERSONNELS SOIGNANTS**

Nous invitons les unités qui ne l'ont pas encore fait à écrire et nous transmettre les conséquences des sous effectifs et les besoins en personnel estimé par l'équipe en fonction de la réalité du travail.

## **CONCERNANT LES MEDECINS**

Nous les invitons à soutenir les revendications pour que leurs prescriptions soient appliquées en toutes sécurité.

Nous les invitons à se mobiliser sur le manque de moyens en personnels médicaux aboutissant aussi à des charges de travail bien exagérées dans bien des situations, au non respect du droit du travail et contre les mesures d'économies annoncées sur cette catégorie : réduction des postes, suppression de certaines lignes d'astreintes, fermetures de lits traditionnels même dans des spécialités qui auraient plutôt besoins de création de lit au vue des besoins de la population.

## **CONCERNANT LES PERSONNELS TECHNIQUES**

60 postes supprimés pour être transformé en poste soignant alors que les besoins augmentent avec la superficie de Pasteur. Inadmissible.

## **CONCERNANT LES BRANCARDIERS**

Métier reconnu pour sa pénibilité et son utilité, l'intensification de l'activité demande des renforts.

## **CONCERNANT LES PERSONNELS MEDICO TECHNIQUES**

Pasteur 2 ouvre avec un plateau technique plutôt bien équipé mais...si le personnel manque derrière quelle efficacité ?

## **CONCERNANT LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS**

Cette catégorie très précarisée, voient ses conditions de travail se dégrader au fur et à mesure de l'intensification de l'activité, que ce soit aux archives, dans les services de soins ou administratifs le renfort est nécessaire, les manques dans cette catégorie impactent l'ensemble de la chaîne de soins.

## **CONCERNANT LES PERSONNELS DES SERVICES SOCIAUX**

Avec le développement des inégalités sociales, ces personnels voient aussi leurs capacités d'interventions rendues plus difficiles. Hors, ce service est essentiel aux patients et à la fluidité des mouvements.

## **CONCERNANT LES ETUDIANTS**

Le manque de personnel dans les services impacte leurs conditions d'études et les inquiète pour leur avenir professionnel.

## **JEUDI 11 JUIN DE 12H30 A 14H30 RENDEZ VOUS SUR CHAQUE SITE**

**ARCHET/** AMPHITHEATRE ARCHET 2 - **CIMIEZ/** KIOSQUE JARDIN GRAND HOTEL  
**PASTEUR/** SALLE 5 ASCENSEUR ZONE B 6<sup>ème</sup> ét PASTEUR 2 - **ST ROCH/** PATIO

### **POUR FAIRE UN POINT DE LA SITUATION ET DECIDER DES SUITES A DONNER**

Venez vous exprimer, organiser vous dans les services pour que tous soit représentés  
2 heures d'informations syndicales ont été déposées auprès de la Direction

**A l'hôpital il y a trop de travail, à l'extérieur il y a des chômeurs  
EMBAUCHEZ**

Nice, le 08 juin 2015

